

Religion/Fin des activités commémoratives des 35 ans de la mosquée Hassan-II

Un moment de piété et de recueillement

I. I
Libreville/Gabon

TROIS grandes conférences animées par d'éminents érudits marocains, des lectures du Saint Coran, une soirée audition soufiste, la distribution du Coran aux participants, une mosquée qui n'a pas désempli trois jours durant... La commémoration des 35 ans de la mosquée Hassan-II, à l'initiative de l'ambassade du Royaume du Maroc, en collaboration avec le Conseil supérieur des affaires islamiques du Gabon (CSAIG), a tenu toutes ses promesses à Libreville du 09 au 11 février 2018. Cette commémoration, de

l'avis des organisateurs et de nombreux participants, a mis en exergue le rôle que joue la mosquée Hassan-II dans la diffusion d'un islam tolérant et dans la consolidation des relations bilatérales et culturelles entre le Royaume du Maroc et le Gabon. Ce lieu du culte musulman est aussi "le symbole religieux des liens fraternels entre les deux peuples, permettant de diffuser les préceptes d'un islam tolérant et du juste milieu", comme l'a souligné l'ambassadeur du Maroc, Abdellah Sbihi. Un diplomate à qui l'imam en second de la mosquée Hassan-II, Tidjani Baba Gana, a demandé, au nom du président du CSAIG, de remercier le roi Mohammed VI, "Commandant des croyants", pour son enga-



Photo : D.R

Quelques participants et invités autour de l'ambassadeur du Royaume du Maroc, Abdellah Sbihi.

gement dans le rayonnement de l'Islam tant au Gabon qu'ailleurs en Afrique et à travers le monde.

Dans ces moments de piété et de recueillement, les participants ont également prié pour le repos des âmes des deux principaux bâtis-

seurs de cette mosquée, le roi Hassan II et le président El Hadj Omar Bongo Ondimba. Ils ont également élevé leurs prières en faveur des efforts inlassables fournis par le chef de l'Etat,

Ali Bongo Ondimba et le roi Mohammed VI pour raffermir les liens de fraternité et d'amitié entre les peuples marocain, gabonais et africains.

Erratum

Dans l'article rapportant la commémoration du 35e anniversaire de la mosquée Hassan-II, paru dans notre édition d'hier, en page 6, nous avons malencontreusement adjoint un nom qui n'est pas le sien au président du Conseil supérieur des affaires islamiques du Gabon (CSAIG). Plutôt que Ismaël Ocenï Issa, il fallait lire **Ismaël Ocenï Ossa**. Parallèlement, le nom de l'ambassadeur du Royaume du Maroc a été involontairement écorché. Au lieu Abdallah Sihibi comme écrit, il faut plutôt lire **Abdellah Sbihi**. Toutes nos excuses aux principaux concernés et à nos lecteurs.

Piéton

De l'air pur s'il vous plaît !



Photo : ISSA,DR

De plus en plus, l'on croise ce genre de véhicules sur les routes de Libreville. Des voitures qui fument, laissant échapper une épaisse fumée noire à leur passage. Une fumée suffocante, irrespirable lorsque vous la prenez à pleins poumons. L'absence de visite technique, le non-entretien du moteur et la vétusté des caisses sont dans la majorité à l'origine de ce désagrément causé aux autres usagers de la route, qui ne demandent que de l'air pur à respirer dans un environnement de plus en plus pollué par ce genre de mécanique. Y aurait-il rien à faire pour les y aider ?

Dos de chameaux !



Photo : Jean Madouma

Pour mieux réguler la circulation et, surtout, prévenir des accidents dans des zones sensibles (proximité des établissements scolaires, zone d'habitation à forte concentration humaine...) des dos d'âne sont érigés ici et là sur des voies réputées accidentogènes. Une bonne chose. Mais ces élévations à deux versants ont-elles réellement une hauteur uniforme ? A l'observation non ! Le cas, par exemple, de ceux alignés sur la ruelle de la base de la Sogatra débouchant sur le camp de police à Libreville. Un vrai calvaire pour les voitures basses, qui doivent rouler à pas d'escargot pour traverser ces deux dos d'âne sans casse. Dos de chameaux plutôt, peut-on entendre ironiser certains d'entre eux.

Par I. I



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
Le partenaire économique de long terme

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS



MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PROGRAMMATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE

AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE INFORMATIQUE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA CDC DANS LA MISE EN ŒUVRE DE SON PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITE (PCA)

La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) souhaite mettre en place un cadre de référence stratégique et tactique pour améliorer de façon proactive sa résilience face à une éventuelle perturbation de sa capacité à atteindre ses objectifs ; avoir une méthode éprouvée de restauration de sa capacité à délivrer les services clés à sa clientèle après une perturbation et protéger ainsi sa réputation et son image.

Cet avis a pour objectif de procéder au recrutement d'un Prestataire informatique pour l'accompagnement de la CDC dans son projet de mise en œuvre d'un PCA.

I. MISSION DU PRESTATAIRE

L'objectif général de cette mission consiste à la mise en place du plan de continuité d'activité de la CDC.

De façon plus spécifique, les objectifs sont les suivants :

- Elaborer un plan de travail détaillé en terme de découpage et d'ordonnancement des tâches ;
- Identifier les processus métiers clés de la CDC afin de ressortir par la suite les menaces pesant sur celle-ci ainsi que les impacts potentiels sur son activité ;
- Déterminer les choix de la CDC dans le management de la continuité de son activité ;
- Elaborer le PCA, formaliser les différents plans et proposer des actions de mise à niveau du PSI actuel ;
- Fournir une méthodologie permettant de s'assurer du bon fonctionnement du PCA mis en place ainsi que son amélioration continue ;
- Transfert d'informations, de connaissances et de compétences en lien avec le management de la continuité d'activité.

II. QUALIFICATION ET EXPERIENCE

La CDC invite les firmes de consultants éligibles à manifester leur intérêt et fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent des qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

Le soumissionnaire doit être une personne morale (société de services informatique).

Il doit réunir les compétences suivantes en termes d'expertise :

- Expertise : Avoir au moins dix (10) années d'expérience pertinente dans le Management des Systèmes d'Information notamment dans le domaine du conseil, MSSP, Intégration, Recherche et Développement et Formation. Être passionné de la sécurité et disposer des certifications de référence dans la sécurité des SI.
- Disposer de références précises confirmées dans la mise en œuvre des PCA ;
- Justifier d'avoir réalisé au moins trois (03) missions dans la mise en œuvre d'un PCA.

Les Prestataires peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

À l'issue de la manifestation d'intérêt, un prestataire/firme sera retenu et consulté à partir de la méthode basée sélection sur la qualité et le coût.

Les prestataires intéressés peuvent obtenir les termes de référence y relatifs ou des informations complémentaires par courrier électronique à : pca@cdc-gabon.ga

Ou par téléphone au : +241 01 77 01 15

Les plis porteront la mention suivante : « SELECTION POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE INFORMATIQUE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITE DE LA CDC »

Les manifestations d'intérêt écrites en français en cinq (05) exemplaires (un original et quatre copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne ou par courrier, suivi d'accusé de réception au plus tard le **6 Mars 2018**.

CAISSE DES DEPÔTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION
ET DE LA MONETIQUE

10ème Etage Résidence HABIBA, Rue Jean NDENDE
BP 8820 Libreville

E-mail : pca@cdc-gabon.ga